

N° 7117A

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2016-2017

PROJET DE LOI

**portant modification de la loi modifiée du 14 février 1955
concernant la réglementation de la circulation sur toutes
les voies publiques**

* * *

ADDENDUM

(10.2.2017)

FICHE FINANCIERE

Le projet de loi et le projet de règlement grand-ducal sous rubrique ont pour objet de transposer en droit national la directive 2015/719/UE modifiant la directive modifiée 96/53/CE fixant, pour certains véhicules routiers circulant dans la Communauté, les dimensions maximales autorisées en trafic national et international et les poids maximaux autorisés en trafic international. Cette transposition se fait par le biais d'une modification de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, ainsi que par une modification de l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques.

Il convient de noter que les projets n'auront aucun impact sur le budget de l'Etat.

